



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 8 octobre 2019 à 9 h 30 et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil.

Sont absentes, mesdames les conseillères Audrey Bureau et Myriam Nadeau.

Sont également présents, monsieur Luc Bard, directeur général adjoint, madame Andrée Loyer, directrice exécutive, M^e Marie-Claude Thibeault, greffière adjointe ainsi que Catherine Bellemare, Jean Boileau, Louis-Charles Dézy, Laurence Gillot, Marc Gohier, M^e Martin Leblanc, Chantal Marcotte, Geneviève Michon, Yvan Moreau, Marc Phaneuf, Rachel Rivard, Patrick Robert-Meunier, Mario St-Pierre et Frédéric Vandal.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, vice-président du conseil, préside la réunion.

CP20191008-P1 **ÉTAT DE SITUATION – REVITALISATION ET RÉAMÉNAGEMENT DES RUES LAVAL, KENT, AUBRY ET VICTORIA**

9 h 30 – Monsieur Jean Audet, accompagné de monsieur Louis-Charles Dézy, présente l'état de situation.

À l'origine, en 2015, ces travaux prévoyaient uniquement le projet de revitalisation du centre-ville, notamment le réaménagement urbain du secteur Laval, Kent, Aubry et Victoria. Un budget au montant de 8 663 000 \$ était prévu au PDI.

Toutefois, l'opportunité d'y greffer l'enfouissement des fils par l'entremise du programme Embellir les voies publiques sur les rues Laval, Kent, Aubry et Victoria fut saisie. De plus, ce projet a été jumelé à des travaux de réfection d'infrastructures urbaines (aqueduc, égouts, fondation granulaire, chaussée, trottoirs), sur les rues Laval, Kent et Victoria.

Les principales étapes du projet comportent trois phases dont la première est complétée. Ces étapes sont les suivantes :

2016

- Préparation des plans et devis, phase I :
 - Réaménager la rue Laval, entre les rues Laurier et Wellington;
 - Aménager une place publique à l'intersection de la rue Laval et de la promenade du Portage;
 - Aménager une place publique Kent-Aubry;
 - Rue Kent (travaux d'aqueduc et d'égouts);
- Octroi de contrat de construction, phase I – 6 juillet 2016;
- Début des travaux.

2017

- Exécuter les travaux de la phase I du projet;
- Dépôt des plans d'enfouissement par Hydro-Québec en décembre 2017.

2018

- Préparation des plans et devis définitifs d'aménagement urbain, phase III;
- Acquisition des servitudes;
- Ajustement des plans d'enfouissement, phase II du projet, par Hydro-Québec à la suite des négociations de certaines servitudes;
- Appel d'offres par Hydro-Québec en août 2018 – Travaux d'enfouissement de la section plus commerciale;
- Annulation de la soumission – Travaux d'enfouissement – 48 % supérieur à l'estimation;
- Préparation d'une nouvelle stratégie d'appel d'offres - Révision des documents d'appel d'offres - Fusion de la phase II (enfouissement) et de la phase III (aménagement).

2019

- Nouvel appel d'offres regroupant les phases II et III - Travaux d'enfouissement - Aménagement urbain;
- Les acquisitions sont complétées (20 servitudes, toutes de gré à gré à l'exception d'une expropriation);
- Appel d'offres – Avril à juin 2019;
- Ouverture des soumissions – 10 juin 2019;
- Une seule soumission reçue.

État de la situation :

L'estimation des travaux ayant fait l'objet d'un appel d'offres était de 9 603 521,14 \$. Toutefois, la plus basse soumission reçue est de 13 595 850,67 \$ (montants imputables totalisant 12 414 824 \$ qui avaient été estimés à 8 769 295 \$). Cela représente un écart de 41 %.

Une analyse des écarts est présentée. Monsieur Jean Audet explique que de façon générale, les prix sont plus élevés.

Le rejet de la soumission n'est pas une avenue que recommande monsieur Jean Audet. Hydro-Québec a informé la Ville de Gatineau que les coûts d'enfouissement sont à la hausse ailleurs aussi en général et des vérifications auprès d'autres municipalités confirment ce fait. Il en est de même des coûts de pavage.

Une majoration du budget d'un montant de 7 933 290 \$ est nécessaire.

Plusieurs scénarios de financement sont expliqués et une recommandation est faite afin de payer ce montant.

Un citoyen corporatif prévoit défrayer une partie des travaux d'enfouissement de 837 000 \$ sur 20 ans. Tel que l'exige la *Loi sur les cités et villes*, un règlement d'emprunt sera préparé à cette fin.

Une convention est à intervenir avec Hydro-Québec, Bell et Vidéotron. Cette entente prévoira une contribution de 1 182 000 \$ qui servira au paiement des travaux.

RECOMMANDATIONS :**CP-INFRAS-2019-008**

- Approuver la majoration du budget d'un montant de 7 933 290 \$.

CP-INFRAS-2019-009

- Financement d'un montant de 4 607 290 \$ par le pro forma du Plan triennal d'investissements 2019;
- Autoriser le trésorier à puiser une somme de 4 607 290 \$ au pro forma du Plan triennal d'investissements 2019, pour financer l'excédent de coûts des travaux de réfection des infrastructures urbaines;
- Autoriser le Service des infrastructures à soumettre cette partie des travaux à la nouvelle programmation de la TECQ 2019-2023. Advenant une réponse positive du gouvernement, le pro forma du Plan triennal d'investissements sera renfloué.

CP-INFRAS-2019-010

- Financement d'un montant de 3 326 000 \$ par le PDI 2019-2022;
- Autoriser le trésorier à financer un montant de 3 326 000 \$ par le PDI 2019-2022 « comptant » afin de compléter le Plan de revitalisation du centre-ville, Laval, Kent, Aubry incluant la portion de l'enfouissement des fils des rues Laval, Kent, Aubry et Victoria.

CP-INFRAS-2019-011

Financement d'une partie des coûts par le citoyen corporatif :

- Adopter un règlement selon les conditions énumérées à l'article 476.1 de la *Loi sur les cités et villes*;
- Autoriser le trésorier à puiser à même le surplus libre, un montant de 837 000 \$, afin d'avancer le montant à recevoir du citoyen corporatif;
- Autoriser le trésorier à renflouer le surplus libre annuellement des sommes reçues du citoyen corporatif, suite à la réalisation des travaux.

CP-INFRAS-2019-012

Convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants à venir :

- Il est recommandé d'autoriser le trésorier à puiser à même le pro forma du Plan triennal d'investissements 2019, un montant de 1 182 000 \$, dans l'attente de la signature de la convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants par toutes les parties impliquées dans ce dossier;
- Le trésorier est autorisé à renflouer le pro forma du Plan triennal d'investissements 2019 de ce même montant, suite à la signature de la convention par toutes les parties.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Lors de cette période d'échanges, il est demandé à l'administration, d'anticiper les autres projets de la Ville qui pourraient être affectés par la hausse des prix et d'en faire part au conseil.

Les recommandations **CP-INFRAS-2019-08** à **CP-INFRAS-2019-12** feront l'objet d'une résolution à la séance du conseil municipal du 22 octobre 2019.

Le comité plénier est suspendu à 10 h 25.

Reprise du comité plénier à 10 h 40.

CP20191008-P2

ADOPTION DU BILAN DU PLAN DE GESTION DE L'EAU 2017-2021 POUR LES ANNÉES 2017 ET 2018

10 h 40 - Madame Chantal Marcotte, accompagnée de monsieur Frédéric Vandal et de madame Geneviève Michon, présente l'adoption du bilan du Plan de gestion de l'eau 2017-2021 pour les années 2017 et 2018.

Cette présentation fait suite à l'étude du budget 2019 (12 novembre 2018), où il a été mentionné qu'une présentation sur les activités du bilan de gestion de l'eau serait faite au printemps 2019 dans le cadre d'un comité plénier. La présentation a été repoussée en raison des inondations du printemps 2019.

Le plan de gestion de l'eau comporte les quatre orientations suivantes :

- Orientation 1 - Sensibiliser sur les différents aspects de l'eau;
- Orientation 2 - Protéger les écosystèmes aquatiques;
- Orientation 3 - Gérer adéquatement l'eau potable municipale;
- Orientation 4 - Optimiser l'assainissement des eaux usées.

Les actions réalisées pour chacune des orientations sont présentées.

Les actions en cours pour 2019 et les actions à venir sont présentées.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

RECOMMANDATION :

CP-ENV-2019-008

Accepter le dépôt du bilan du Plan de gestion de l'eau pour les années 2017 et 2018.

La recommandation **CP-ENV-2019-008** est acceptée. Le bilan sera déposé à la séance du conseil municipal du 22 octobre 2019.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Procès-verbaux de l'assemblée du conseil d'administration de l'Office d'habitation de l'Outaouais tenue le 12 juin 2019 ainsi que du comité exécutif tenues les 30 mai, 27 juin, 17, 24 et 31 juillet 2019

Fin du comité plénier public à 11 h 05.